

Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 27 décembre 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (60r, 61v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 27 décembre 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49491>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[27 décembre 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Hulster, Henri de](#)

Lieu de destinationCrespin (Nord)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le sondage de Guise. Godin regrette que de Hulster soit venu à Guise sans s'entendre avec lui car il voulait discuter avec lui de la direction à donner au sondage. Sur le tubage du trou de sondage. Sur le compte de Henri de Hulster : Godin n'est pas d'accord avec le compte présenté ; il envoie un chèque de 2 969 F à de Hulster.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Finances d'entreprise](#), [Information](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 27 a^e juillet

60

Monsieur Duhesme.

Je regrette beaucoup que nous ne vous
soyez point entendu avec moi à l'avance de
votre arrivée à Guise, car si je désirais votre
présence, c'était pour pouvoir causer avec vous
sur la direction à donner au sondage.

Ce qui me préoccupe c'est que, si nous
descendons à une grande profondeur, le sondage
soit compromis par les mesures précipitées
prises à l'origine dans le tracé, sans me
consulter.

Nous me proposez en effet déjà une
colonne de haut en bas de 36 cent, quand il
eut été si simple, dans les terrains qu'on vient de
traverser, de tater d'une façon régulière et
continue à 35 ^{un}. L'hésitation à le faire
n'a donc eu lieu que parce que le travail
était mal commencé.

Neanmoins, les tubes de 30^{cent} qu'on a
descendus en colonne perdue sont arrimés immé-
diatement sur la roche solide, et le sondage
se fait maintenant dans des grès constants.
Si le travail peut se poursuivre ainsi, le
danger serait moins grand ; mais s'il
arrive, au contraire, que nous soyons obligés

de vous suivre le temps, je crois qu'il
vaudrait mieux relever la colonne de
peint.

Quant au compte que vous me
présenterez, je ne suis pas d'accord avec
vous sur la livraison de bois qui a été
désignément faite.

Conformément à nos conventions, j'ai
remplacé lors de l'installation, gratuitement,
les bois qui ont été nécessaires ; mais je ne
me considère en aucune façon comme obligé
de consentir à la réparation des accidents
qui pourraient survenir pendant le travail.

Il est nécessaire de joindre un chèque
de 1969 francs 40 centimes, maintenant le
compte que je vous ai établi précédemment,
sauf à en tomber d'accord avec vous à
l'occasion.

Veuillez agir, Monsieur, mes
cérémonies parfaites

